



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83 📠 04.79.38.26.97 www

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017 à 19 H 00

Présents : Patrick MICHAULT, Mme Véronique AVRILLIER, Marc ASSET, Clovis AVRIT, Gérard CARREAU arrive à 19h30, Mme Nelly MICHAULT, Mme Sylviane LEGER, David VALLON, Sébastien BLANC arrive à 19h25

Absent(s) excusé(s): Julien FILLION-NICOLLET, Mme Alexandra MARTIN-CORREIA, Mme Aurélie OBIN, Mme Laurence PILLET.

Quorum : atteint **Pouvoir** : NEANT

Secrétaire de séance : Nelly MICHAULT

Monsieur le maire indique que Monsieur Xavier EDMOND du TDL Albertville-Ugine devrait présenter ce soir ce soir, le rendu sur les relevés de vitesse organisés en octobre 2015 devant le cimetière.

Ordre du jour

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 03 mars 2017 est approuvé

01. Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence

Lecture des décisions prises par le maire :

Décision : 2017- 04 et 05

Objet : Contrat d'assurance du personnel, garanties statutaires

Article 1 :

Il est autorisé le paiement et la signature du contrat avec Groupama, assurance du personnel :

Tiers	Objet	Montant
GROUPAMA	Signature du contrat	
	Paieement de la facture	7670.86

Décision : 2017-

Objet : Achats et fournitures divers

Article 1 :

Il est autorisé le paiement des factures relatif aux *achats de fournitures et autres* suivants :

Tiers	Objet	Montant
CLICK SERVICE	Ordinateur bibliothèque	1866.00
Mont Blanc Motoculture	Bride fixation roues jockey	30.62
AD et Quincaillerie Lachenal	Silenbloc liquide freins soufflets	61.27
Dauphiné Libéré	Annonce légale révision PLU	152.04

Décision : 2017-

Objet : Entretien des véhicules et matériels communaux, de la voirie

Article 1 :

Il est autorisé le paiement des factures relatif aux *fournitures d'entretien et réparations* suivants :

Tiers	Objet	Montant
SOFERMAT	Entretien chemin du Cudray 2016	3 894.00

Intervention de Monsieur Xavier EDMOND, responsable du TDL Albertville Ugine

Pour un retour sur la pose d'un radar posé à la demande de Monsieur le Maire devant le cimetière (zone 30) en octobre 2015. Ce radar a mesuré le trafic et la vitesse, sur une semaine aussi bien dans le sens « montant » que dans le sens « descendant ».

Constats : environ 500 véhicules légers par jour, dans les 2 sens et quelques poids lourds,

→ 15% des conducteurs respectent la zone 30

→ 85 % roulent entre 30 et 49 km/h

→ 15% roulent au-dessus de 50 km/h dont 5 conducteurs qui ont roulé très vite mais d'une manière générale la vitesse est bien au-dessus de la limitation. Qu'est-ce qui fait ralentir ? la chicane, le rétrécissement mais ici pas très contraignant.

1. Compte Administratif de la commune M14

Il est rappelé que lors de la réunion de la commission finances du 27 février, les documents détaillés ont été présentés et expliqués aux Elus.

Le Compte Administratif 2016 est le résultat de l'exécution du budget primitif 2016 voté en mars 2016 et les Décisions Modificatives prises courant de l'exercice. Ce document retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année.

En Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 252 045.06 € correspond aux dépenses courantes (entretien bois forêt, terrains, bâtiments) cantine, frais d'affranchissement, téléphone, assurances, frais de personnel et charges afférentes, participations aux syndicats, au Service Départemental Incendie, subventions versées aux associations, taxes foncières.

Recettes : 729 486.71€ correspond entre autres, aux recettes des coupes de bois, à la participation des parents aux repas pris à la cantine par les enfants, redevance de la micro-centrale du Bayet, aux impôts locaux et dotations de l'Etat, aux allocations versées par Co-Ral, communauté de communes.

Soit un excédent de fonctionnement 2016 de 123 016,02€

En Investissement :

Dépenses : 366 382.15 € correspondant aux dépenses du préau et aire de jeux pour 225 748,93 € et réseaux de voirie, marché à bons de commande pour 104 799,24€ et l'acquisition de matériel pour la cuisine de la salle polyvalente.

Recettes : réalisé 401 434,93 € dont un emprunt de 300 000€ auprès du Crédit Mutuel pour le préau et l'aire de jeux, la récupération de la TVA d'investissement : 16 005,62€ et l'excédent reporté de 2015 soit 45 031,66€, une partie de la subvention du Conseil Départemental pour le préau aire de jeux et la subvention partielle du SDES pour l'alimentation électrique de l'école (travaux PICH'ELEC)

Soit un excédent d'investissement 2016 de 35 052,78€

Résultats de clôture de l'exercice 2016 avec les antérieurs :

Investissement : - 9 978,88 €

Fonctionnement : + 703 337,27 €

Monsieur MICHAULT quitte la salle et ne participe pas aux débats. Mme Véronique AVRILLIER prend la présidence de séance, mène les débats et propose le vote. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal est invité à :

Valider le Compte Administratif 2016 établi conformément aux documents tels que présentés.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 8

2. Compte Administratif Budget de l'eau 2016

Le compte administratif retrace les écritures du budget de l'eau

En fonctionnement :

Dépenses : 72 708,10 €

Compte 6156 : maintenance : reprise branchement alimentation FILLION NICOLLET pour 8 118,39€ et des analyses d'eau pour 3 020,37€. La participation au Syndicat des Vernays s'élève à 16 529,58€, la redevance prélèvement à l'Agence de l'Eau : 2 811€, le reversement de la redevance pollution collectée sur les factures d'eau : 6 031,00€, le remboursement des intérêts des 2 emprunts 2 297,53 € et le jeu des écritures des amortissements des travaux et des subventions. A rappeler que l'emprunt contracté pour le réservoir du Cudray s'éteint en mars 2017.

Recettes de fonctionnement : 150 436,50€

Dont 31 388,20€ pour les amortissements et 37 017,30€ pour la vente d'eau. Une subvention de la commune est venue abonder le budget pour 82 031€

Soit un excédent de fonctionnement 2016 de 77 728,40€

Investissement

Dépenses : 92 581,82€ dont 31 388,20€ d'amortissement, 19 019,62€ de remboursement du capital des emprunts et des travaux sur les réseaux pour 42 174€ dont marché SERTPR, travaux au Combet pour 22 734€ le solde sera payé sur le budget 2017 et frais de publication du marché. 17 000€ versés à Véolia pour l'alimentation du réservoir des Bottières.

Recettes d'investissement : 54 061,04€ dont 33 900,23€ d'amortissement et 20 160,81€ d'excédent antérieur.

Soit un déficit d'investissement 2016 de 38 520,78€

Résultats de clôture de l'exercice 2016 avec les résultats antérieurs :

Investissement : - 58 681,60

Fonctionnement : 179 777,91€

Monsieur MICHAULT quitte la salle et ne participe pas aux débats. Mme Véronique AVRILLIER prend la présidence de séance, mène les débats et propose le vote. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal est invité à :

- Valider le Compte administratif 2016 du budget de l'eau établi conformément aux documents tels que présentés.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 8

3. Affectation des résultats 2016

Budget de la commune

Monsieur le Maire rappelle les résultats globaux issus du Compte Administratif 2016 et adoptés par précédente délibération :

	Résultat de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement	Résultats de 2016	Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	623 855,84	45 031,66	123 016,02	703 337,27
INVESTISSEMENT	-45 031,66	0,00	35 052,78	-9 978,88
TOTAL	578 824,18	45 031,66	158 068,80	693 358,39

Il propose de reporter ces résultats sur le Budget Primitif 2017, comme suit :

Recettes de fonctionnement : R 002 : 693 358,39 €

Dépenses d'investissement : D 001 : 9 978,88 €

Recettes d'investissement : R 1068 : 9 978,88€

Il est proposé de valider ces reports

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

Budget de l'eau

Monsieur le Maire rappelle les résultats globaux issus du Compte Administratif 2016 et adoptés par précédente délibération :

	Résultat de l'exercice 2015	Part affectée à l'investissement	Résultats de 2016	Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	122 210,32	20 160,81	77 728,40	179 777,91
INVESTISSEMENT	-20 160,82	0,00	-38 520,78	-58 681,60
TOTAL	102 049,50	20 160,81	39 207,62	121 096,31

Il propose de reporter ces résultats sur le Budget Primitif 2017, comme suit :

Recettes de fonctionnement : R 002 : 121 096,31 €

Dépenses d'investissement : D 001 : 58 681,60 €

Recettes d'investissement : R 1068 : 58 681,60 €

Il est proposé de valider ces reports

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

4. Compte de gestion 2016, budgets de la commune et de l'eau

Madame la Trésorière Principale a soumis au Conseil Municipal le compte de gestion de l'exercice 2016.

Après s'être fait présenté les différents documents relatifs à la comptabilité : compte administratif 2016, le rapprochement entre les prévisions et les autorisations inscrites au budget 2016 au niveau du chapitre, du rapprochement des réalisations effectives en dépenses et en recettes, l'état de l'actif et du passif,

Après s'être assuré de la concordance entre le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016, à savoir que la Trésorière principale a bien repris dans son compte de gestion 2016 l'ensemble des écritures réelles et d'ordre,

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la communication des comptes de gestion 2016, à statuer sur l'ensemble des opérations de l'exercice 2016 et à arrêter les comptes de gestion en tout point conforme aux comptes administratifs 2016 et à autoriser le Maire à certifier lesdits comptes de gestion 2016.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

5. Vote des taux communaux 2017

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il y a lieu d'examiner le tableau des taux d'imposition.

En effet, Arlysère, communauté d'agglomération, a délibéré lors du dernier conseil communautaire, de ses taux de fiscalité et des Allocations de compensation versées aux communes pour permettre la neutralité fiscale pour les contribuables et pour les communes.

Arlysère nous demande, pour ce faire, que les taux communaux tiennent compte de cette neutralité et nous propose les taux qu'il convient de délibérer dès cette année. A défaut, les allocations de compensations pourraient être revues à la baisse.

Taux avant la fusion

- Taxe d'habitation : 7,00%
- Taxe foncier bâti : 11,60%
- Taxe foncier non bâti : 122,00% Produit encaissé en 2016 pour ces 3 taxes : 133 000€

Attribution de compensation versée par Coral en 2016 : 59 000€ **soit un montant total de 192 000€**

Taux communaux à voter pour la neutralisation 2017

Taux commune 2016	Taux Agglo 2016	Taux global 2016	Taux Commune 2017 après la fusion	Taux Agglo 2017 après la fusion	Taux global après la fusion 2017
TH : 7.00	5.49	12.49	3.49	9.00	12.49
TFB : 11.60	0.00	11.60	4.60	7.00	11.60

TFNB : 122.00	4.73	126.73	60.83	22.17	83.00
---------------	------	--------	--------------	-------	-------

Produit attendu en 2017 avec ces nouveaux taux communaux: 60 043 €

Attribution de compensation versée par Arlysère après la fusion : 131 957 €

soit un montant total de 192 000€

Donc aucune perte de produit pour la commune

Il est proposé de valider ces nouveaux taux communaux comme suit :

- Taxe d'Habitation : 3.49 %
- Taxe Foncière Bâti : 4.60 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 60.83 %

Abstentions : 0 voix contre : 0 Voix pour : 9

6. Validation des devis ONF pour 2017

Suite à la réunion de la Commission « forêt », il a été retenu :

Fonctionnement, entretien pour 30 108.00€ TTC

Investissement : 10 248.00€ TTC + création de la piste de débardage en parcelle 27 si le projet

abouti : 13 800.00€ TTC

7. Vote du Budget Primitif 2017 : Commune

Fonctionnement

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 1 212 958,39€

Budget M14 2017

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	347 100.00	002 - Excédent antérieur reporté	693 358.39
012 - Charges de personnel	257 500.00	70 - Produit des services	32 600.00
014 - Atténuation de produits	14 500.00	73 - Impôts et taxes	365 000.00
022 - Dépenses imprévues	13 000.00	74 - Dotations et participations	91 000.00
023 - Virement à la section investissement	401 399.30	75 - Autres produits de gestion courante	8 000.00
042 - Opération d'ordre entre section (amortissement PLU)	9 000.00	77- Produits exceptionnels	6 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	164 209.00	6419 – Remboursements salaire/maladie	17 000.00
67 - Charges exceptionnelles	2 000.09		
66111 - Intérêt emprunt	4 250.00		
	1 212 958.39		1 212 958.39

Investissement

Dépenses et recettes d'investissement

s'équilibrent à la somme de 482 269.18 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - solde d'exécution reporté (déficit reporté)	9 978.88	021 - Virement de la section de fonctionnement	401 399.30
1641 – Remboursement capital emprunt	23 000.00		
202 – PLU	45 000.00	040 - Opération d'ordre entre section (amortissement PLU)	9 000.00
020 – Dépenses imprévues	7 190.30		
2051 Site internet opé 65	2 000.00	10222 - FCTVA	12 145.00
2111 - Achat terrains (Pré Bavon, Perquin, Safer)	30 000.00	16 - emprunt	0.00

2112 - Terrains : Piste 27	5 000.00	1068 - excédent de fonctionnement	9 978.88
2117 - Bois et forêt :	25 000.00	1323 - Subventions Département	19 746.00
21311 – Mairie, salle archives	10 000.00	1328 – Subvention autres SDES	30 000.00
21312 – Solde préau aire de jeux opé 64	36 400.00		
21312 – Eclairage école LED	13 600.00		
21318 – Eglise (balcon Sévessand)	15 000.00		
2151 - Marché bons de commande opé 62	60 000.00		
2151 – Barrières le château + autres + VRD le Château 2016	25 800.00		
2151 - Voirie le Combet 2016 SERTPR opé 73	47 800.00		
2151 – Extension voirie + placette le Combet opé74	36 000.00		
21534 - Groupes électro ENEDIS école opé 64 + éclairage pub LED 2017	40 100.00		
2183 – 2 ordinateurs école + bibliothèque	5 000.00		
2184 - Matériel cuisine salle po + panneaux affichage	20 000.00		
2188 – Sono salle po + tapis sel, déco Noël, saleuse	25 400.00		
	482 269.18		482 269.18

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

Budget M49 2017

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
6156 - Maintenance et analyse eau	40 000.00	002- Excédent antérieur reporté	121 096.31
6281 - Participation SIVernays	20 000.00	777 - Amortissement subventions	31 388.00
6371 - Redevance prélèvement eau	3 600.00	70111 - Vente eau	20 000.00
701249 - Redevance pollution domestique	6 500.00	701241 - Redevance pollution dom	5 000.00
6811 - Dotation amortissements	34 160.00	7064 - Location compteurs	5 000.00
6541 - Admission en non-valeur	1 000.00	748 - Subvention de la M14	62 609.00
66111 - Intérêt emprunt	1 600.00		
673 - Titres annulés	1 000.00		
023- Virement à section investissement	136 783.31		
	245 093.31		245 093.31

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001- Déficit antérieur reporté	58 681.60	021 - Virement de section fonctionnement	136 783.00
13913- Dotation amortissement	31 388.00	281531 - Amortissement	34 605.00
1641 - Remb emprunt (capital)	20 000.00	1068 - Autres réserves	58 681.60
21 531- Réseau eau Le Combet 2016	33 000.00		
21531 – Conduite eau Rue Gisèle	18 000.00		
21531 – Alimentation maison du bas Chapuis + compteurs	25 000.00		

21531 – Purge colonne Le Cudray + borne incendie	5 000.00		
21531 – Colonne remplacement réservoir des Bottières	9 000.00		
21531 – Alimentation parcelles GUILLOT Jean-Pierre	30 000.00		
	230 069.60		230 069.60

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le BP M49 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à **245 093.31 €** et d'investissement à **230 069.60 €**.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

Monsieur le Maire rappelle que, tant les Comptes Administratifs que les Budgets Primitifs, peuvent être consultés au secrétariat. Ils seront aussi mis en ligne de manière synthétique sur le site de la commune, comme prévu dorénavant par la réglementation.

8. Indemnités du Maire et des Adjointes

Il est rappelé que par délibération du 04 avril 2014, le Conseil Municipal avait accepté de verser au Maire et aux deux adjoints une indemnité de fonction basée sur l'indice 1015 de la fonction publique. Or, par application du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 (JO du 27/01/2017) qui a prévu la création au 1^{er} janvier 2017 des indices bruts 1016 à 1022 et vu l'article L 2123-23 du Code Général des Collectivités territoriales, les indemnités des Maires et des Adjointes pour notre strate, sont basées dorénavant et respectivement à 31% de l'indice brut 1022 pour le Maire et 8,25% pour les Adjointes.

Il convient de valider aujourd'hui cette modification.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

9. Remboursement de frais à Monsieur MICHAULT

La mairie a changé le téléphone portable des agents techniques parce que trop ancien et acheté un accessoire. La boutique BOUYGUES à Albertville n'acceptant pas le règlement par virement bancaire administratif, Monsieur MICHAULT a accepté de régler les frais soit 46,80 € sur ses fonds propres.

Il convient aujourd'hui d'accepter de lui rembourser cette somme.

Monsieur MICHAULT ne vote participe pas au vote.

Abstentions : 0 Voix contre : 0 Voix pour : 9

Pour information : (Mme AVRILLIER Véronique)

11.1. Dossiers Permis de Construire, en cours

11.2. Déclarations Préalables:

- MICHAULT Patrick et Nelly, le Combet, extension sur terrasse existante de 6,21m² toiture 1 pan 70% de pente, matériaux identiques à l'existant.
- DIGARD Alain, Saint Paul, isolation extérieure du bâtiment + crépi couleur saumon
- GUILLOT Jean-Pierre, le Château, par Vial et Rossi, division de terrain en vue de construire

11.3. Déclarations Préalables acceptées :

- PORRET Franck, isolation, volets roulants, crépi 3 façades
- JACOB GUILLOT Corie, brises vue PVC 1,50m, pose de palines, création murette + piliers, portail et portillon.

12.1 – Bois et forêt

Suite à la réunion du 14 mars dernier avec les représentants de l'ONF et les propriétaires des terrains situés « vers les bornes », le projet de piste dans la parcelle 27 leur a été exposé. Une visite sur le terrain aura lieu à la fin du mois de mars.

13.1 – PLU

- Une réunion de travail a eu lieu le 10 mars avec les agriculteurs, les propriétaires de la zone « centre » et Monsieur SOULIE pour le collège en vue de connaître leur propre projet sur les zones ciblées par la commission d'élus.

Pour le projet « agricole » de Robin GUILLOT, un dossier de modification simplifiée du PLU serait à prévoir. Si la procédure devait durer plus de six mois, les élus s'interrogent sur l'opportunité de l'engager sachant qu'elle aura forcément un coût. Monsieur VIDAL de la DDT sera interrogé à ce sujet.

14. Communications et Questions diverses

- Devis NANTET désamiantage, retenu pour retrait des matériaux amiantés, conditionnement et évacuation, démolition et évacuation de l'appentis
- Nouveau devis concert église du 31/03 à 20h30: 800 € et non 1 000€
- Course cyclo sportive la Haute Routes des Alpes 2017 : 7^{ème} édition, étape locale le vendredi 25 août
- Projet de création d'une maison d'assistantes maternelles MAM, rôle de la mairie principalement trouver un local et aider financièrement le projet
- Délivrance des cartes d'identité, désormais à la mairie d'Albertville sur rendez-vous
- Réunion publique pour le PLU le mardi 11 avril à 18h00, le même jour pour les Elus réunion à 14h00 pour le PADD, puis réunion de travail PLU le 04 mai à 16h30
- Dates prévisionnelles des prochaines réunions du conseil municipal
 - . Jeudi 13 avril à 19h30 pour présentation Enjeux et débat officiel du PADD
 - . Mercredi 26 avril à 19h00
- Planning des élections présidentielles des 23 avril et 07 mai de 8h00 à 19h00

15. Tour de table du Conseil Municipal

Mme Véronique AVRILLIER :

- Passage aux horaires d'été à la déchetterie
- Suite à différentes « plaintes » reçues concernant le non entretien du cimetière, Mme AVRILLIER précise que :
 - L'eau au cimetière a été coupée pour l'hiver, elle a été remise ces jours
 - Les ordures du cimetière sont enlevées au printemps lorsque l'unimog n'est plus équipé pour le déneigement, et en automne pour la Toussaint
 - D'autre part, l'entretien autour des sépultures appartient aux familles
- Les bassins seront ré-ouverts en avril.

16. Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.

Néant

Prochains Conseils Municipaux les :

- Jeudi 13 avril à 19h30 : débat sur le PADD
- Mercredi 26 avril
- Jeudi 08 juin
- Mercredi 05 juillet
- Mercredi 06 septembre

Fin de la séance à : 21H55

Secrétaire de séance : Nelly MICHAULT

Compte rendu validé par Monsieur MICHAULT, le Maire